



Repenser l'accueil et l'accompagnement des MNA en foyer de l'enfance



*Dans un article paru dans la revue *Empan*, Gisèle Dambuyant, maître de conférences, présente les spécificités de l'accueil et de l'accompagnement des mineurs non accompagnés (MNA) par les travailleurs sociaux, et propose de repenser la prise en charge de l'enfance en danger.*

L'arrivée de jeunes mineurs étrangers isolés en France a commencé dans les années 90 et s'est considérablement intensifiée depuis. Privés de la protection de leur famille, ces mineurs non accompagnés (MNA) relèvent, à ce titre, de la protection de l'enfance. Gisèle Dambuyant, maître de conférences, a rencontré en Seine-Saint-Denis les professionnels de trois établissements de l'aide sociale à l'enfance (ASE) accueillant des MNA. Dans un article du dernier numéro d'*Empan*, la revue de l'Association régionale pour la sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte (Arseaa), elle rend compte des spécificités d'accueil et d'accompagnement de ce public et propose un changement de conceptualisation de la prise en charge des mineurs en danger.

Une prise en charge paradoxale

Poussés à l'exil pour des raisons très variées (errance, fuite d'un conflit, tentative de poursuivre des études, fugue...), les MNA arrivent en France avec des parcours bien différents et particuliers.

Ils ont rencontré des difficultés de toutes sortes dans leur pays (culturelles, sociales, alimentaires, sanitaires...) et leur exil les a exposés à des traumatismes. Déjà fragilisés, ils sont en outre comme tous les adolescents, en quête d'identité personnelle, d'autant plus qu'ils se trouvent dans un processus de migration et de métissage culturel. Comment se construire dans de nouvelles affiliations quand « on doit être considéré comme isolé pour être protégé et bénéficier des services de



protection de l'enfance » ? Leur prise en charge devient alors quelque peu paradoxale : « *En privilégiant la mise à l'abri de ces jeunes dans des foyers, on peut les éloigner d'autres types de solidarités, de type communautaire par exemple* ».

À besoin spécifique...

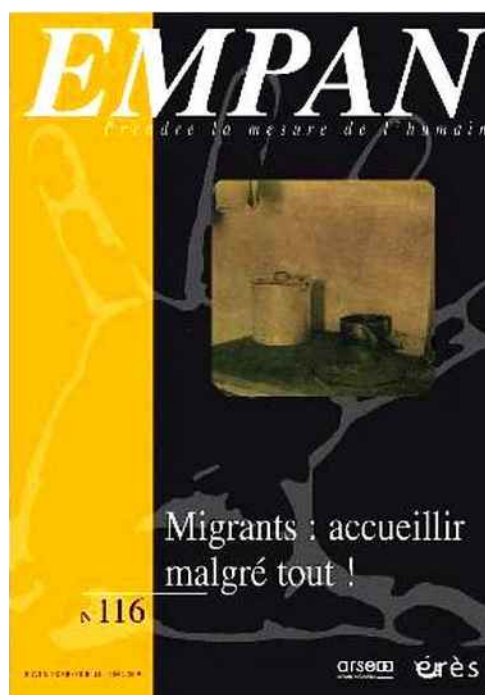
Les spécificités qui découlent de ces parcours tous différents et singuliers bouleversent les prises en charge proposées par les travailleurs sociaux.

Ces jeunes ont souvent plus de mal que les autres résidents des foyers à s'adapter à leur nouvel environnement, aux nouvelles règles, aux nouveaux modes de fonctionnement, car tout est nouveau pour eux : la culture, le climat, les relations sociales... jusqu'à la langue parfois. Souvent déçus d'être « stoppés » en France (« *la plupart voulait rejoindre l'Angleterre ou l'Allemagne, où ils pensent l'accès au travail plus facile* »), ils se retrouvent « tiraillés » entre le besoin de s'intégrer et la possibilité d'un retour volontaire vers leur pays.

Par ailleurs, la cohabitation de groupes issus de pays et de cultures différentes est parfois problématique : « *les jeunes du Pakistan et ceux de la Côte-d'Ivoire sont très différents et ont du mal à s'entendre* ». Les jeunes migrants sont souvent réfractaires au règlement, aux contraintes du foyer : « *ces mineurs ne sont pas demandeurs d'une relation éducative... ils ont traversé des pays au péril de leur vie et sont très autonomes... ils ont du mal à rendre des comptes et à respecter le contrat* ».

... réponse spécifique

Après une prise en charge psychologique et médicale en service d'accueil et d'orientation, les jeunes intègrent une maison d'enfants à caractère social (Mecs) où l'accent est mis sur les apprentissages et la scolarité. Puis ils iront dans un nouveau foyer, où ils apprendront à se débrouiller, afin d'acquérir une nouvelle autonomie. Car s'ils savent se débrouiller dans un contexte de survie comme ils l'ont fait lors de leur exil, ce n'est pas pour autant qu'ils n'ont plus besoin d'accompagnement socio-éducatif pour pouvoir gérer leur nouvelle liberté et s'insérer dans leur nouvelle vie. Dans tous ces services, pour chaque jeune, « *des objectifs de réussite éducative individualisée sont pensés, adaptés et mis en œuvre* ».



Nouvelle façon de penser l'accueil



Ainsi, cette prise en charge spécifique atteste de l'élargissement des pratiques en protection de l'enfance, et de la possibilité de penser autrement l'accueil et l'accompagnement des jeunes pris en charge par l'ASE.

En effet, si les jeunes victimes de carences éducatives ou de mauvais traitements ont besoin d'un accompagnement socio-éducatif de protection rapprochée, l'auteur propose d'envisager un mode d'accompagnement plus distancié pour les MNA : prendre en compte les parcours de vie de ces jeunes et leur culture notamment, permettra d'adopter de nouvelles stratégies, et de mettre en place des partenariats pluri-professionnels nationaux et internationaux pour les protéger des trafics d'êtres humains ou de filières de prostitution.

Cet accompagnement distancié permettrait de « *protéger ces adolescents en les réinscrivant dans leur humanité et en leur permettant de réelles intégrations pour leurs vies d'adultes* ».

Article issu du dossier « Migrants, accueillir malgré tout ! », Empan n°116, décembre 2019, éditions Eres, 18 €